FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE : NIVEAU INTERMÉDIAIRE À AVANCÉ

Formation éligible au CPF



Langues

Objectifs

Permettre à des personnes d'origine étrangère de développer et d'acquérir des compétences en langue française nécessaires à la passation de certification DELF ou TCF pour les niveaux A1/A2/B1/B2 (compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, expression orale, interaction et production écrite). Découvrir et s'approprier le format de l'examen DELF ou TCF (passation d'un examen blanc en conditions réelles, restitution, conseils méthodologiques).

Contenus

Acquérir le niveau de compétences linguistiques nécessaire à la certification visée : A1, A2, B1, B2 PARLER ET INTERAGIR : acquérir les compétences linguistiques en expression orale : présentation, localisation dans l'espace et le temps, narration, formulation d'une demande. ÉCOUTER /COMPRENDRE : acquérir les compétences linguistiques en compréhension orale : compréhension d'un énoncé simple, d'informations simples et répétitives, d'une annonce publique, d'une indication simple, d'instructions simples, d'une information chiffrée… LIRE : acquérir les compétences linguistiques en compréhension écrite : lecture de consignes simples et de formulaires. ÉCRIRE : acquérir les compétences linguistiques en expression écrite : structure de l'écrit, écrits courts, narration à l'écrit.

Pré-requis

Public dont le français n'est pas la langue maternelle, qui a été scolarisé, et/ou qui a suivi une première formation linguistique avec un niveau minimum A1.1 à l'oral et à l'écrit.

Public concerné

Validation

Examen DELF A1 ou A2 ou B1 ou B2 ou TCF

Débouchés et poursuites d'études

Possibilité de poursuite sur un parcours FLE de niveau avancé.

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation

Contact

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉSEAU greta AUVERGNE